



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Saint-Bernard-de-Lacolle

No de résolution  
ou annotation

Séance ordinaire tenue le 5 décembre 2022, à la salle Jules-Romme

Étaient présents :

La mairesse : M<sup>me</sup> Estelle Muzzi

Les conseillers : M<sup>me</sup> Marie-Claude Adam  
M. Michel Dubuc  
M. Simon Lejour  
M<sup>me</sup> Carole Ste-Marie

Étaient absents :

M. Carmyn Girard  
M<sup>me</sup> Vicky Bergeron Landry

formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Aussi présente, la greffière-trésorière, M<sup>me</sup> Jocelyne Blanchet.

**Pensée**

**RÉSOLUTION 2022-12-275**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carole Ste Marie, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 novembre avec ajout au point 7- c) Mandat pour un avis juridique pour MRF, 12- b) abrogation de résolution 2015-236

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Suivi aux séances précédentes :**
4. **Adoption du procès-verbal**
  - a) Résolution : Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2022
  - b) Résolution : Adoption du procès-verbal du CCU du 10 novembre 2022
5. **Comptes**
6. **Administration générale**
  - a) Résolution : Dépôt du Registre public pour les dons aux élus
  - b) Résolution : Dépôt des Déclaration des intérêts pécuniaires
  - c) Résolution : Déclaration de conformité des travaux au Réseau Routier (PAVL)
  - d) Résolution : Calendrier des rencontres du Conseil pour 2023
  - e) Résolution : Liste des comptes à radier
  - f) Résolution : Achat d'un ordinateur
  - g) Résolution : Salaire des élus pour 2023
  - h) Résolution : Ajustement de salaire des employé-es avec rétroactivité
  - i) Résolution : Salaire des employés au 1<sup>er</sup> janvier 2023



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

7. **Règlementation**
  - a) Résolution : Comité de l'environnement
  - b) Résolution : Nomination des membres du comité
8. **Sécurité publique**
  - a) Résolution : Retrait d'un PR et Pompier
  - b) Résolution : Achat de 23 paires de bottes pour pompiers
9. **Hygiène et COVID 19**
10. **Voirie**
  - a) Résolution : Octroi du contrat de fourniture de diesel pour l'hiver 2023
11. **Loisirs**
  - a) Résolution : Rapport du souper des bénévoles et employés
12. **Parc**
  - a) Résolution : Engagement d'un responsable au parc
  - b) Résolution : Engagement des employés pour la saison hivernale
13. **Demande de don et d'appui**
  - a) Résolution : Le Butin
  - b) Résolution : Club de patinage artistique
  - c) Résolution : Parc Safari Promotion de l'ouverture « A l'année »
  - d) Résolution : Annulée
  - e) Résolution : Appui à l'Association pulmonaire du Québec / Radon
14. **Informations**
  - a) Paiement de Héloc
  - b) SQ Identification des priorités locales
  - c) Calendrier de la bibliothèque
15. **Correspondance**
  - a) Demande de soutien à la sécurité sur la piste cyclable
16. **Discussion :**
17. **Levée de l'assemblée**

### **RÉSOLUTION 2022-12-276**

#### **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2022**

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2022.

### **RÉSOLUTION 2022-12-277**

#### **Adoption du procès-verbal du CCU du 10 novembre 2022**

Il est proposé par M. Simon Lejour, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal du CCU du 10 novembre 2022.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

### RÉSOLUTION 2022-12-278

#### Comptes

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M<sup>me</sup> Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que soient acceptés et payés les comptes du mois de novembre 2022 de la liste en annexe A.

Du chèque 61259 au chèque 61344 inclusivement, le total est : 303 388,36 \$  
Règlement d'emprunt le total est : 343 547,25 \$  
Du chèque 33 au chèque 39 : 144 445,22 \$  
Le fonds de roulement est de : 690 000,00 \$  
Le montant disponible au fonds de roulement pour 2022 est de : 618 055,00 \$  
Les intérêts du mois ne sont pas encore comptabilisés.

### RÉSOLUTION 2022-12-279

#### Dépôt du Registre public pour les dons aux élus

Il est proposé par M. Michel Dubuc appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soit confirmé le Dépôt du Registre public des déclarations des élus municipaux pour l'année 2022 et qu'aucune déclaration n'y a été inscrite.

### RÉSOLUTION 2022-12-280

#### Déclaration de conformité des travaux au Réseau Routier (PAVL)

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carole Ste Marie, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que le Conseil de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle confirme que l'utilisation de la compensation visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, est conforme aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local pour l'année 2022.

### RÉSOLUTION 2022-12-281

#### Calendrier des rencontres du Conseil pour 2023

Il est proposé par M. Simon Lejour, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soit adopté le calendrier des rencontres du Conseil 2023 comme suit :

Janvier 9	Février 6	Mars 6
Avril 3	Mai 1	Juin 5
Juillet 3	Août 7	Septembre 11
Octobre 2	Novembre 6	Décembre 4

Séance dédiée à l'adoption du Budget et du Plan triennal : 11 décembre 2023

### RÉSOLUTION 2022-12-282

#### Liste des comptes à radier

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carole Ste Marie, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soient radiés les montants, pour 2022, des comptes de taxes non payés, tels que décrit à la liste en annexe B.

### RÉSOLUTION 2022-12-283

#### Achat d'un ordinateur

Il est proposé par M. Simon Lejour, appuyé par M. Michel Dubuc et résolue à l'unanimité que soit entériné l'achat d'un ordinateur pour la nouvelle inspectrice au coût de 820,00 \$ plus les taxes, considérant que l'ordinateur qu'elle utilisait était désuet;

Que soit également achetée une banque d'heure pour l'installation ainsi que pour tous services rendus par le fournisseur MITIS Pro Inc.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

### RÉSOLUTION 2022-12-284

#### Salaire des élus pour 2023

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carole Ste Marie, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soient indexés de 6,5% les salaires bruts, pour l'année 2023, des membres du Conseil pour s'établir comme suit :

Maire : 22 777,00 \$  
Conseillers : 7 589,00 \$

### RÉSOLUTION 2022-12-285

#### Ajustement de salaire des employé-es avec rétroactivité

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soient ajustés, rétroactivement au 2 octobre 2022, les salaires suivants :

- Employé : 100-0003 à 33,73 \$ de l'heure
- Employé : 100-0005 à 27,50 \$ de l'heure
- Directrice-général : à 89 495,00 \$ pour l'année 2023, soit un taux horaire de 40,50 \$ l'heure, pour un premier 6 mois à 45 heures par semaine et le 6 mois restant à 40 heures par semaine.

Que soit modifié le titre de concierge pour Technicien à l'entretien des bâtiments.

### RÉSOLUTION 2022-12-286

#### Salaire des employés au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Il est proposé par M. Simon Lejour, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soient indexés les salaires suivants à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

- Employé : 100-0006 à 24,00 \$ de l'heure
- Employé : 701-0014 à 27,00 \$ de l'heure
- Employé : 100-0010 à 29,03 \$ de l'heure

**Le conseiller M. Michel Dubuc donne AVIS DE MOTION que sera présenté pour étude à la prochaine séance ou à une séance subséquente un projet de règlement concernant la constitution de certains comités.**

### RÉSOLUTION 2022-12-287

#### Nomination des membres du comité

Il est proposé par M. Simon Lejour, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soient inscrits comme membres du Comité de l'Environnement les personnes suivantes :

- Dubuc, Michel / conseiller
- Lejour, Simon / conseiller
- Dagenais, Robert / citoyen
- Dubé, Michel / citoyen
- Lévesque, Sébastien / citoyen et employé
- Loyer, Dany / citoyen
- Perras, Emmanuelle / citoyenne
- Pinard Jeannine / citoyenne
- Sauvé-Lafrance Maude / citoyenne
- Smele, Sandra / citoyenne



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Saint-Bernard-de-Lacolle**

**RÉSOLUTION 2022-12-288**

**Mandat pour les MRF**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carole Ste Marie, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soit octroyé le mandat à notre firme de consultant juridique, Dunton Rainville, pour l'étude des possibilités concernant notre réglementation pour le contrôle des MRF.

**RÉSOLUTION 2022-12-289**

**Retrait d'un PR et Pompier**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Adam, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que ne soit plus reconnu M. Luc Cayer comme pompier volontaire du Service Incendie de Saint-Bernard-de-Lacolle;

Que M. Cayer est tenu de retourner à la Municipalité tous les effets appartenant à la Municipalité, dans un délai de 2 semaines suivant la réception de cette résolution;

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle le remercie pour son implication et son dévouement auprès du Service des Incendies et des premiers répondants et de la communauté.

**RÉSOLUTION 2022-12-290**

**Achat de bottes pour pompiers**

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur du Service Incendie de la Municipalité a demandé des prix à deux (2) entreprises pour la fourniture de botte pour les pompiers;

**CONSIDÉRANT QUE** la forme, la qualité des bottes a été évaluées;

**CONSIDÉRANT QUE** le prix est le plus bas.

**En conséquence,**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Adam, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soit autorisé l'achat de 23 paires de bottes pour les pompiers au prix de 525,00 \$ la paire, plus taxes, de la firme Boivin & Gauvin.

**RÉSOLUTION 2022-12-291**

**Octroi du contrat de fourniture de diesel pour l'hiver 2023**

**CONSIDÉRANT QU'** une demande de soumission pour la fourniture de diesel a été faite sur invitation;

**CONSIDÉRANT QU'** une seule soumission a été remise.

**En conséquence,**

Il est proposé par M. Simon Lejour, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soit octroyé le mandat de fourniture de diesel, au plus bas soumissionnaire conforme, pour la fourniture de diesel hivernal pour la saison 2022-2023 à la firme Les huiles Thuot et Beauchemin, au coût de 2,5470 \$ du litre, taxes incluses.

**RÉSOLUTION 2022-12-292**

**Rapport du souper des bénévoles et employés**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carole Ste Marie, appuyé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Adam et résolu à l'unanimité que soit confirmé le dépôt du rapport de l'activité du souper des bénévoles et des employés qui a eu lieu le 22 octobre 2022.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

### RÉSOLUTION 2022-12-293

#### Engagement d'un responsable au parc

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carole Ste Marie, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soit promue au poste de Responsable de la gestion du Parc Régional St-Bernard et des loisirs madame Savannah Fournier.

### RÉSOLUTION 2022-12-294

#### Abrogation de résolution

Il est proposé par M. Simon Lejour, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soit abrogée la résolution 2015-236, résolution établissant la grille de salaire des employés / étudiants du parc.

### RÉSOLUTION 2022-12-295

#### Engagement des employés pour la saison hivernale

Il est proposé par M. Simon Lejour, appuyé par M<sup>me</sup> Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que soit engagées les personnes suivantes, aux taux indiqués :

Numéro	Minimum
	Hiver 22/23
701-0024	21,00 \$
701-0001	21,00 \$
701-0002	17,75 \$
701-0020	17,75 \$
701-0012	17,75 \$
701-0040	17,25 \$
701-0016	17,25 \$
701-0034	16,75 \$
701-0037	16,75 \$
701-0050	15,25 \$
701-0051	15,25 \$
701-0052	15,25 \$

Que soit également engagé M. Martin Ouellet pour arrosage de la patinoire au taux horaire de 16,25 \$.

### RÉSOLUTION 2022-12-296

#### Le Butin

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Adam et résolu à l'unanimité que soit émis un chèque au montant de 500,00 \$ en don au Butin pour les paniers de Noël.

### RÉSOLUTION 2022-12-297

#### Club de patinage artistique

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Adam, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soit émis un chèque en commandite au Club de patinage artistique de Napierville au montant de 300,00 \$ pour une demi page.

La Municipalité soutien le Parc Safari dans ses activités et particulièrement pour l'ouverture à l'année du parc et fera la promotion de la Férie au Parc Safari.



No de résolution  
ou annotation

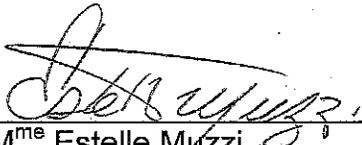
Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Saint-Bernard-de-Lacolle

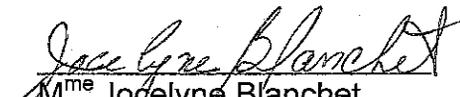
**RÉSOLUTION 2022-12-298**

**Appui à l'Association pulmonaire du Québec / Radon**

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que la Municipalité soutien l'Association pulmonaire du Québec et fera la promotion de la Campagne provinciale villes et municipalités contre le radon 2022-2023.

Il est proposé par M. Simon Lejour, appuyé par M<sup>me</sup> Carole Ste Marie que soit levée la séance ordinaire du 5 décembre 2022 à 21 h 10.

  
M<sup>me</sup> Estelle Muzzi  
Mairesse

  
M<sup>me</sup> Jocelyne Blanchet  
Greffière-trésorière